



BUREAU



Réunion du A	23 août 2021 LIEVIN dans le respect des mesures sanitaires
Présidente	Mme Evelyne BAUDUIN
Présents	MM. Jean DENEUVILLE – Serge HERMAN – Richard RATAJCZAK – Daniel SION – Gérard DEBONNE – Denis LAMORILLE
Excusés	M. Bernard DEJARDIN

PROPOSITIONS DU BUREAU

Application article 83 des Règlements Généraux :

Clubs de D1 et D2 : maintien des dispositions prévues soit obligation d'engager et de terminer la saison avec 2 équipes seniors et 2 équipes jeunes ou féminines.

Clubs de D3 à D6 : Obligation de 3 équipes soit 1 seniors et 2 jeunes ou féminines, ou 2 seniors et 1 jeunes ou féminines.

Clubs de D7 : Obligation de 2 équipes pour pouvoir accéder à la D6.

Les autres dispositions de cet article sont inchangées.

Application de l'annexe 8, article 5 des Règlements Généraux :

Le Comex ayant décidé que les forfaits dus à la Covid ne seraient pas comptabilisés, les dispositions de cet article seront appliquées : soit 3 forfaits en seniors et vétérans et 4 forfaits en jeunes et féminines placent l'équipe en position de forfait général.

Coca Cola Futsal :

Le bureau donne son accord pour l'organisation d'une finale départementale entre **AVION FUTSAL** et **OYE PLAGE**.

Il s'oppose à l'organisation d'un plateau à 4 équipes.

Challenge U19 :

A ce jour il subsiste 4 équipes engagées en Artois, de ce fait le challenge qui était proposé est supprimé. Les équipes restantes seront contactées pour une éventuelle compétition avec la **COTE D'OPALE**.

U13 :

Pour la saison 2021 – 2022, l'utilisation de la FMI sera obligatoire pour toutes les rencontres, phases 1 et 2 du challenge et toutes les coupes avec matches à élimination directe.

POSITION DU DISTRICT VIS-A-VIS DE CERTAINES DECISIONS OU PROPOSITIONS REGIONALES

Futsal :

Le bureau constate avec étonnement que les groupes de R1 et R2 ont été composés et mis en ligne sans que son responsable n'ait été consulté.

Championnat U14 :

Le bureau ne saurait cautionner certaines prises de position, par les représentants de certains districts sur la représentation artésienne dans ce championnat.

Informations :

✓ La commission régionale de discipline tiendra dorénavant ses séances le samedi matin à **VILLENEUVE D'ASCQ**, une partie de ses membres participant en vision conférence depuis **AMIENS**. Ces dispositions nécessiteront une adaptation au niveau de la commission de district.

✓ Au **25 Août**, le district compte 17 591 licenciés, soit une baisse des licenciés d'environ 10% par rapport à la saison précédente, à la même date.

Au niveau des engagements, une baisse est constatée chez les vétérans à 11, alors que la stabilité s'affiche en vétérans à 7.

Pour les Seniors ; 321 équipes sont engagées (+6).

Chez les jeunes, une baisse en U18 (-19) est compensée en U17 (+16). Par contre, en U15, les effets de la crise sanitaire et les hésitations des parents dans l'attente des mesures qui seront prises au niveau scolaire affectent cette catégorie : -15 équipes.

✓ Le week-end des bénévoles (dirigeants comptant au maximum 5 années de licence) pour le district aura lieu les **6 et 7 novembre**.

Les personnes prévues lors de la saison 2020/2021 seront contactées en priorité.

✓ L'opération « retour au foot » aura lieu sur le territoire de la Ligue le **samedi 11 septembre**. Les clubs peuvent s'engager auprès de la Ligue.

✓ Les dispositions de l'article 100 des Règlements Généraux, concernant les terrains homologués, ont été étudiées pour les clubs de D1 à D4. Les désignations sont conformes sachant que l'**USO LENS** évoluera sur le terrain **synthétique Leclerc**, que **BOUVIGNY (b)** qui vient d'accéder en D4 devra jouer sur le terrain Mayeur 2. La Commission des terrains doit statuer sur la demande de l'**AAE AIX** d'évoluer au stade Florent - classé 7 (foot à 11).

✓ Trois tablettes seront prêtées à la commission des arbitres pour permettre la vérification des pass sanitaires lors des séminaires de rentrée et des formations.

✓ Les participants aux réunions de secteur du football d'animation devront posséder le pass sanitaire. Il en est de même pour toute personne convoquée au District par une commission.

✓ Les courriers de l'**O. LIEVIN** et de l'**US CROISILLES** sont lus et commentés. Concernant le second club cité les dispositions citées ont fait l'objet d'un vote lors de l'Assemblée Générale de LIEVIN.

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.